

**- EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS -
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Délibération n° : 2026-C-172

Séance du 24 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre septembre, le Conseil communautaire s'est réuni à la salle intergénérationnelle de Baguer-Pican, sous la Présidence de Louis THEBAULT, 1er Vice-Président, le Président étant empêché.

Etaient présents : Charlotte GREGOIRE - Samuel CANTO – Jean-Marie GAZENGEL - Véronique BOSSARD-SANGUY - Odile JOUQUAN - Jérôme DOLBOIS - Paul SALARDAINE (Dol de Bretagne) - Marilyne TRECAN - Héloïse MORIN (Pleine-Fougères) - Olivier BOURDAIS - Sylvie COMMEREUC - Gilles LEBRET (Baguer-Morvan) - Sylvie DUGUEPEROUX - David GUILLOUX - Eliane MASSON (Baguer-Pican) - Sylvie RAMÉ-PRUNAUX (Epiniac) - Sylvie FIZELIER (Roz-Landrieux) - Frédéric LE GRAND - Bénédicte FLAUX (Cherrueix) - Etienne VIDON - Estelle LINET (Mont-Dol) - Christine FAUVEL - David VIGOUR (La Boussac) - Jean-François GOBICHON (Saint-Broladre) - Carole CERVEAU - Arnaud VETTIER (Le Vivier-sur-Mer) - Philippe PERENNES - Claudie MAÇON (Roz-sur-Couesnon) – Eric HAMEL (Sougeal) – René TRELLU (Sains) - Louis LEPORT (Saint-Marcen) – André DAVY (Broualan) – Jean-Pierre HERY (Saint-Georges-de-Gréhaigne) – Gérard DUFEU (Vieux-Viel)

Etaient excusés : François MAINSARD (procuration à Louis THEBAULT) - Françoise MOUCHEL (procuration à Charlotte GREGOIRE) - Emmanuelle DE BEAUCORPS (procuration à Jérôme DOLBOIS) – Janine LEJANVRE (suppléant indisponible, procuration à André DAVY) - Thierry BOURGEAULT (procuration à Sylvie RAMÉ-PRUNAUX) - Axel ROUSSEL (procuration à Héloïse MORIN)

Secrétaire de séance : André DAVY

Convocation en date du 16 septembre 2026

Pôle Ressources - Service Ressources Humaines - Modification du tableau des effectifs et des organigrammes des services, des lignes directrices de gestion et des postes éligibles au télétravail / 5.7 Intercommunalités

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Général de la Fonction Publique,

VU la délibération du Conseil communautaire n°2022-108 en date du 21 juillet 2022 portant évolution de la Charte de télétravail,

VU la délibération du Conseil communautaire n°2025-C-159 en date du 25 juin 2026 constituant la dernière délibération modifiant le tableau des effectifs, l'organigramme des services, des lignes directrices de gestion et des postes éligibles au télétravail,

VU la délibération du Conseil communautaire n°2026-C-X en date du 24 septembre 2026 portant création d'un emploi non permanent portant Chargé-e de mission Plan Climat Air Energie Territorial,

VU la délibération du Conseil communautaire n°2026-C-X en date du 24 septembre 2026 portant création d'un emploi permanent portant Responsable du Pôle Enfance & Citoyenneté,

VU l'arrêté du Président n°2026-J-12 en date du 6 juillet 2026 portant modification des Lignes Directrices de Gestion,

CONSIDERANT, d'une part, qu'à l'issue des procédures de recrutement, il convient de mettre en adéquation le tableau des effectifs avec les grades correspondant aux agents recrutés, comme suit :

Numéro du poste	Grade du poste à ouvrir	Grade du poste à fermer	Quotité	Date d'effectivité
62	Educateur de Jeunes Enfants	Assistant socio éducatif	35/35 ^{ème}	01/09/2026
30	Adjoint technique	Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	35/35 ^{ème}	01/10/2026

CONSIDÉRANT d'autre part, la modification des organigrammes des services et des postes éligibles au télétravail tels qu'annexés en raison des réorganisations de service et des créations de postes, à savoir :

- La création d'un contrat de projet - Chargé de mission Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)
- La création d'un poste de responsable du Pôle Enfance et Citoyenneté et du service Petite Enfance
- La nouvelle organisation du service Enfance Jeunesse avec l'assistance administrative du service et la création sur les organigrammes du centre de loisirs Louise Michel de Dol de Bretagne et leur éligibilité au télétravail.
- Des mises à jour des lignes directrices de gestion liées aux dernières créations de poste à savoir :
 - Chargé-e de mission Aménagement et Habitat
 - Chargé-e de mission foncier économique et portuaire.
- La suppression du contrat de projet de Chargé des Risques Littoraux.

Ci-annexés à la présente note, les trois organigrammes intégrant ces différentes modifications.

VU les avis donnés par le Comité Social Territorial lors de la séance en date du 15 septembre 2026,
VU l'avis du Bureau en date du 15 septembre 2026,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le 1er Vice-Président,

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,
A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS,
DECIDE**

DE MODIFIER le tableau des effectifs comme suit :

Numéro du poste	Grade du poste à ouvrir	Grade du poste à fermer	Quotité	Date d'effectivité
62	Educateur de Jeunes Enfants	Assistant socio éducatif	35/35 ^{ème}	01/09/2026
30	Adjoint technique	Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	35/35 ^{ème}	01/10/2026

DE CREER au tableau des effectifs le poste permanent suivant :

Numéro du poste	Grade du poste à ouvrir	Missions	Quotité	Date d'effectivité
96	Attaché territorial	Responsable du Pôle Enfance & Citoyenneté	35/35 ^{ème}	01/10/2026

- **DE MODIFIER** l'organigramme des services et l'organigramme des postes éligibles au télétravail tels qu'annexés,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à effectuer toutes les démarches et à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Date de publication, le 25 septembre 2026,
Certifié exact,

Le Secrétaire de séance
André DAVY



Suivent les signatures
Pour copie conforme,

Dol de Bretagne, le 25 septembre 2026,

Pour Le Président empêché,
Le 1^{er} Vice-Président,
Louis THEBAULT

